



HAL
open science

Une leçon de ténèbres : Saint-Simon et le premier duc d'Épernon

Véronique Larcade

► **To cite this version:**

Véronique Larcade. Une leçon de ténèbres : Saint-Simon et le premier duc d'Épernon. Cahiers Saint-Simon, 1999, 27 (1), pp.61-69. 10.3406/simon.1999.1294 . hal-04789838

HAL Id: hal-04789838

<https://hal.science/hal-04789838v1>

Submitted on 19 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une leçon de ténèbres : Saint-Simon et le premier duc d'Épernon

Véronique Larcade

Citer ce document / Cite this document :

Larcade Véronique. Une leçon de ténèbres : Saint-Simon et le premier duc d'Épernon. In: Cahiers Saint Simon, n°27, 1999. Idées d'opposants au temps des Mémoires. pp. 61-69;

doi : <https://doi.org/10.3406/simon.1999.1294>

https://www.persee.fr/doc/simon_0409-8846_1999_num_27_1_1294

Fichier pdf généré le 04/04/2018

Une leçon de ténèbres : Saint-Simon et le premier duc d'Épernon

L'intérêt de Saint-Simon pour Jean-Louis Nogaret de La Valette, premier duc d'Épernon (1554-1642) fait peu de doute. Dans l'inventaire des manuscrits dressé à l'hôtel de la rue de Grenelle, le 29 juin 1755, le « *portefeuille de 23 cahiers concernant le duc d'Épernon* » (1) en fournirait l'indice quand il n'y aurait pas le catalogue de la bibliothèque ou, plus exactement, l'opuscule imprimé chez R. Davidts, pour la vente du 11 août 1755. Il mentionne deux exemplaires de la *Vie du duc d'Épernon* par Guillaume Girard, l'un de 1655 (c'est probablement l'édition originale in-folio publiée par A. Courbé) et l'autre de 1730 (il s'agit vraisemblablement de l'édition Montalant en 4 volumes in-12) (2). Et encore, touchant un aussi grand lecteur d'Histoire et un travailleur aussi inlassable que le duc de Saint-Simon, ces données matérielles et quantitatives seraient de peu de poids, s'il n'y avait la récurrence et l'enthousiasme de ses propos : les qualificatifs de « *puissant* » et « *formidable* » lui viennent sous la plume. Pourtant si Saint-Simon accumule des notes sur le duc d'Épernon, la place qu'il lui donne dans les *Mémoires* est restreinte et sans éclat. Tant et si bien que dans le tome II de l'édition qu'il en procure, à l'endroit du plus long développement sur le duc, Boislisle renvoie, une fois encore, à l'*Histoire généalogique et chronologique...* du Père Anselme dont il tient les pages concernées pour une simple copie (3). En effet, elles ne contiennent ni plus ni moins que la froide énumération de faits généalogiques destinés à faire ressortir le ridicule des prétentions des Rouillac à la duché-pairie d'Épernon et à ses privilèges. Pour le reste, le premier duc d'Épernon n'est convoqué qu'en incise, par de courtes (et, somme toute, peu flatteuses) anecdotes ou par de simples mentions accompagnées des épithètes sibyllines de « *célèbre* » ou de « *fameux* » (4).

Cette discrétion inattendue pique la curiosité. Qu'il me soit permis, pour dire comme Saint-Simon, de proposer ici « *de médiocres recherches de dates et de faits pris par éclaircissement* » pour élucider la genèse et les phases de cette obscure passion, trop pleine de verve pour ce qu'elle laisse de silence. Hardiment, je m'aventurerai donc à interroger, tour à tour, l'histoire familiale, l'histoire personnelle et enfin l'histoire même de l'œuvre de Saint-Simon, pour attirer naïvement l'attention sur un personnage — sinon un acteur de l'Histoire —, le duc d'Épernon, dont la présence, à la manière de certaines peintures du XVII^e siècle, tient autant à la lumière qui l'éclaire qu'à l'ombre qui le façonne en l'occultant ?

* * *

Entre le deuxième duc de Saint-Simon et l'« *archi-mignon* » d'Henri III, qui resta aux premiers rangs de la cour et du royaume, jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, il y a une nécessaire connivence : pour autant qu'on puisse remonter aux sources de la pensée et de l'imaginaire saint-simoniens, le duc d'Épernon s'y trouve.

Il n'est qu'à évoquer les *Mémoires* de Bassompierre. Ils figuraient parmi les livres qui accompagnèrent la jeunesse du mémorialiste, comme l'indique l'inventaire, dressé en juin 1693, de la petite bibliothèque personnelle dont il disposait à la mort de son père (5). Saint-Simon, on le sait, affirme que cette lecture le détermina à entreprendre la rédaction des siens. Or le marquis François de Bassompierre parle d'abondance et de façon plutôt avantageuse d'Épernon. On ne compte pas moins de 63 occurrences, dont certaines assez longues, dans les quatre tomes de l'édition des *Mémoires* de Bassompierre par le marquis de Chantérac à la Société de l'Histoire de France. Le Lorrain est un proche, un familier même d'Épernon ; qu'ils se rencontrent chez des amis communs, comme le financier Sébastien Zamet (6) ou que le premier soit l'hôte du second — ce qui arrive fréquemment, de toute évidence —, dans la demeure parisienne du duc, rue

Plâtrière, ou sur ses terres de Saintonge, à Plassac (7). Bien plus que des relations mondaines, il y a entre eux une réelle sympathie, sinon une franche amitié. Elle tient à un tempérament et à des goûts communs. Ainsi, lors d'un passage à Bayonne, vont-ils ensemble pêcher, après dîner, à la grotte d'Amour (8). De plus, on les retrouve, côte à côte, dans des moments difficiles : notamment lorsqu'Épernon doit quitter précipitamment la cour en 1618, après la spectaculaire querelle de préséance qui l'a opposé au garde des Sceaux, Guillaume du Vair. Le duc confie alors ses inquiétudes à Bassompierre : « *A çà va-t-on nous coffrer ?* » (9). A son tour, à la veille de l'arrestation de Bassompierre, Épernon est là pour l'appuyer et le soutenir (10). Ces relations de confiance sont solides et durables. Elles permettent à Bassompierre de tenter, un moment, de rapprocher Richelieu et Épernon, alors, que les relations de ces derniers ne cessent de se dégrader (11). Aussi voit-on Bassompierre continuer à s'intéresser aux affaires d'Épernon, pratiquement jusqu'à la fin de sa carrière : il rapporte ainsi dans ses *Mémoires* la scandaleuse affaire de Fontarabie. Au terme d'une véritable machination, Richelieu fait accuser le duc Bernard de La Valette (1592-1661), fils préféré du duc d'Épernon et futur deuxième du nom, d'avoir trahi en organisant la défaite de l'armée française par les Espagnols, devant cette place, en septembre 1638. Un procès politique, manipulé, permet au cardinal-ministre de faire injustement condamner à mort — par contumace — le fils et de chasser le père, ignominieusement, de sa charge de gouverneur de Guyenne (12).

Sans doute serait-il hasardeux de pousser beaucoup plus loin dans l'exploration de ce qui a pu marquer la mémoire et l'imagination du jeune Saint-Simon. L'inventaire de sa bibliothèque, on l'a déjà dit, laisse trop de questions ouvertes sur les lectures effectivement faites et trop d'incertitudes sur des livres manquants (13). En tout cas, au moment où Saint-Simon rédige ses *Notes sur les duchés et pairies éteints*, il se fait fort d'avoir lu la *Vie du duc d'Épernon*, l'*Histoire de Louis XIII* par Le Vassor, de même que les « *Mémoires de Sully* » (14). Ces ouvrages traitent d'Épernon, ils précisent et élargissent les connaissances de Saint-Simon à son sujet. Mais ils lui permettent aussi, le dernier surtout, le recul critique qu'il aime à cultiver. En effet, Rosny, futur duc de Sully, et le jeune La Valette ont tous deux débuté dans l'entourage du roi de Navarre. Par la suite ces deux hommes, de la même génération, se sont retrouvés à la cour de leur ancien maître, devenu Henri IV. Leurs relations étaient tendues et sans aménité, au point même d'en venir pratiquement aux mains en septembre 1598, à la porte du Conseil (15). Dans ses *Économies royales*, Sully ne se prive pas de rabaisser Épernon, son rival plus chanceux, qui continuait sous la régence de Marie de Médicis et bien après, une carrière brillante, alors qu'il était, lui, condamné à une retraite morose. Ce règlement de compte à distance est particulièrement évident à propos de la Conspiration de Biron, en 1602. L'ex-ministre du Béarnais se délecte à décrire un duc d'Épernon, gravement compromis dans le complot, se conduisant piteusement, en poule mouillée, à la perspective du courroux d'Henri IV et d'un probable châtement. Et Sully explique comment, en grand seigneur, il lui a sauvé la mise (16). De ce fait, ce que Saint-Simon sait du duc d'Épernon n'exclut ni la lucidité, ni le discernement. Parce qu'il peut juger et comparer, il allie science et conscience. Mais la question demeure pourtant, comment — par quels détours, par quels éblouissements — en est-il arrivé à ce point ?

La familiarité de Saint-Simon avec Épernon, est nourrie, bien sûr, par les solides lectures du jeune homme, comme par celles du vieil érudit. La manière dont Saint-Simon justifie promptement une ellipse touchant au cardinal de La Valette (1593-1639), fils cadet d'Épernon, est tout à fait révélatrice : il explique que ce personnage est « *trop connu pour en dire ici davantage* ». Mais il y a quelque chose de particulier à cette accointance ; elle est moins livresque que d'autres : elle tient au souvenir paternel, presque à l'intime du passé familial et, donc, au oui-dire, aux propos des personnes âgées de son entourage, que dès sa prime jeunesse, le deuxième duc de Saint-Simon se plaisait à questionner et à écouter (17).

Il ne faut sans doute pas s'étonner de la présence dans la bibliothèque du duc de Saint-Simon de l'édition princeps de l'*Histoire de la Vie du duc d'Épernon*. On peut même s'aventurer à supposer qu'elle lui vient de son père. En tout cas, Guillaume Girard, l'auteur de cet ouvrage assure qu'il écrit à peu près sous la dictée de son maître et patron. Ce dernier, au soir de sa longue vie (notamment lorsqu'il est relégué à Loches, où il meurt presque nonagénaire) aime à se faire lire les dernières œuvres publiées sur l'époque de sa jeunesse : qu'il s'agisse de celles d'Aubigné, de de Thou ou de Davila (18). Il les commente et les critique devant son secrétaire-biographe qui accumule ainsi la matière de son futur livre. Cela n'est pas sans rappeler ce que fait le premier duc de Saint-Simon qui s'empare, rapporte son fils, contre les inexactitudes des *Mémoires de La Rochefoucauld* (19). Cette conformité de manières, sinon d'opinions tient probablement à la fréquentation simultanée du même milieu. On pense, bien sûr à la cour de Louis XIII : le mémorialiste, on le sait, a grandi dans le culte des souvenirs de son père. Pourtant si ce dernier n'a pu manquer de rencontrer, et même de côtoyer, le duc d'Épernon, on n'en trouve guère de traces dans les chroniques de l'époque, pas plus que dans l'œuvre de Saint-Simon. Or des liens bien réels rapprochent, sinon unissent, les deux personnages.

La charge de gouverneur de Blaye, en Guyenne, en fournit peut-être une clé. Bassompierre rapporte comment Aubeterre, ennemi de longue date d'Épernon, en a été évincé avant que le père du mémorialiste n'en soit investi (20). On ne saurait en dire davantage sur le rôle joué par le duc d'Épernon dans cette affaire. En revanche, on peut remarquer que le premier duc de Saint-Simon,

nouveau gouverneur, prend, en avril 1631, pour sergent-major de la citadelle de Blaye, l'érudit Fortin de la Hoguette (1585-1668 ?) (21). Ce « soldat-philosophe », correspondant des frères Dupuy est aussi en lien avec Guillaume Girard (1597-1665) (22). D'autant plus que le mécénat actif du duc d'Épernon attire autour de lui, peu ou prou, tous ceux qui pensent, écrivent, dessinent et composent en Guyenne (23). Or à l'occasion de la conspiration de Montrésor, Fortin de la Hoguette se distingue. Il refuse de livrer la place de Blaye à l'émissaire des conjurés. En cette occasion son courage et sa fermeté sont indéniablement remarquables (24). Néanmoins, on peut souligner qu'il n'a fait qu'imiter l'exemple du duc de La Valette, qui sur les conseils de son père, le duc d'Épernon, refuse également de céder Metz aux partisans de Gaston d'Orléans (25). En d'autres circonstances, Fortin de la Hoguette se révéla être un homme précieux. C'est tout particulièrement le cas aux pires moments des démêlés, entre Épernon et l'archevêque de Bordeaux, Henri d'Escoubleau de Sourdis (1594-1645). Il joue à ce moment un rôle essentiel de médiateur et d'informateur qui témoigne de l'estime dont il jouit (26).

Pourtant Fortin de la Hoguette n'apparaît lui-aussi que succinctement dans les *Mémoires* et sous un jour peu glorieux. Il est décrit comme un homme de rien, parvenu par la bienveillance du premier duc de Saint-Simon (27). Mais rabaisser ainsi ce bel esprit n'est-ce pas faire, d'autant mieux, la part belle à Saint-Simon père ? En niant la valeur et l'importance d'un Fortin de La Hoguette, maillon d'un réseau complexe d'amitiés et d'échange de services, le mémorialiste peut passer sous silence les relations, un peu avilissantes, de son père, avec la famille Épernon et plus précisément avec le cardinal de La Valette, le fils cadet du duc d'Épernon. On a conservé au moins une lettre du premier duc de Saint-Simon à ce dernier. Elle témoigne de l'existence, entre eux, d'une certaine familiarité (28). Ce dernier est le héros à l'instar de Saint-Simon père de la « Journée des Dupes ». Reste à savoir lequel des deux joua le rôle décisif pour convaincre un Richelieu désespéré de rester à la cour et de passer outre les fausses impressions d'une disgrâce (29). Le mémorialiste a sans doute peu de raisons de s'étendre sur l'amitié du premier duc de Saint-Simon avec ce fidèle d'entre les fidèles du cardinal-ministre Richelieu, dont, par ailleurs, il ne dit guère de bien (il voit, peut-être, en lui, si néfaste à Louis XIII, un cardinal Dubois, avant l'heure, pernicieux tout autant auprès du Régent) (30). De la même façon, le mémorialiste se plaît à évoquer la faveur dont le père du « Grand Condé », Henri II, prince de Condé (1588-1646) gratifia son propre père ; mais il se garde de mentionner son rôle capital dans la défaite de Fontarabie et les malversations qui ont suivi. Condé, commandant en chef à Fontarabie, se montra, pour le moins, maladroit, sinon incompetent (31). Mais il écrivit à Richelieu en authentique délateur : pour se disculper et il incrimina son second, La Valette ; puis il orchestra, à Bordeaux, une véritable campagne de diffamation contre lui. Tout cela pesa très lourd dans le procès en lèse-majesté que l'on intenta au fils du duc d'Épernon. Or si Saint-Simon dénonce, sans ambages, la noirceur et l'iniquité de la condamnation du duc de La Valette, il ne s'étend guère sur ses accusateurs et leurs manœuvres. Au fond, tant de mutisme et puis de discrétion tiennent peut-être à la délicate affaire de 1651. Le duc Claude, on le sait, s'indigna vertement des propos de La Rochefoucauld qui lui reprochait d'avoir manqué à sa parole en ne livrant pas Blaye aux Frondeurs. Quoiqu'il s'agisse, bien sûr, d'une pure et simple calomnie, il n'en demeure pas moins que la conduite du premier duc de Saint-Simon devenait moins exceptionnelle et moins héroïque rapportée à celle de Fortin de La Hoguette et qu'en résistant aux instances de Madame de Longueville, il se rangeait dans le camp des « créatures d'Épernon » (deuxième du nom et gouverneur de Guyenne), contre celui de M. le Prince, fils de son protecteur (32).

Il y a donc des omissions, sinon des amnésies nécessaires, dans la manière dont Saint-Simon honore la mémoire de son père. Là réside, assurément, une première série de causes plausibles à son étrange mutisme, à l'égard du duc d'Épernon, dans son grand œuvre. Pourtant, si Saint-Simon évite le duc d'Épernon, il ne l'ignore pas et dans ce qu'il sait et qu'il retient de lui, il y a certainement, à d'autres titres, des motifs, pour le mémorialiste, de l'évoquer puis de s'en détourner.

* * *

Quelques clartés que Saint-Simon ait pu avoir sur le duc d'Épernon, dans son enfance, et de par ses lectures, on peut se risquer à avancer une date, où l'intérêt qu'il lui porte s'intensifie, manifestement. C'est en 1720 au moment où les démêlés de Jacques Fitz-James Stuart, maréchal-duc de Berwick (1670-1734), avec l'archevêque de Bordeaux (frère de l'ancien garde des Sceaux d'Argenson) le conduisent à se replonger dans le précédent, créé par l'affaire Épernon-Sourdis, en 1632-1633. Il s'agit d'un conflit doublé d'une querelle de préséance, puisque le prélat entend précéder Berwick en toutes les cérémonies et, surtout, aux séances du Parlement de Bordeaux. Or, au terme d'une longue dispute de préséance, dont Saint-Simon fait un savoureux résumé dans ses *Légères notions sur les chevaliers du Saint-Esprit* (notice sur le cardinal de Sourdis), le duc d'Épernon, à 80 ans passés, en était venu à frapper l'archevêque sur le parvis de la cathédrale Saint André. Il renouvelait ainsi le geste de son prétendu ancêtre, Guillaume de Nogaret, légiste de Philippe le Bel qui avait frappé le pape à Anagni. Il encourait surtout de lourdes et longues censures. Pour les lever, il dut en passer par une vexante cérémonie d'amende honorable, dont il se tira, insiste Saint-Simon, avec panache (33). On conserve les huit lettres échangées par le

maréchal de Berwick, le duc de Saint-Simon et le secrétaire d'État Le Blanc, entre le 31 octobre et le 12 novembre 1720 (34). D'emblée Saint-Simon identifie la situation de Berwick, commandant en Guyenne depuis 1716, à celle du duc d'Épernon, gouverneur de cette province de 1622 à 1638. L'affaire Sourdis constitue, à ses yeux, un précédent exemplaire de la mise en cause des prérogatives des ducs et pairs et ainsi des légitimes hiérarchies du royaume. Il conseille à Berwick de chercher des arguments dans la « *Vie du duc d'Espèrnon et les mémoires de ce temps là* » (35). Il revient sur « *l'étrange scandale* » de Fontarabie pour expliquer que seule sa ruse et la malveillance de Richelieu sont responsables de l'humiliation finale d'Épernon qui ne faisait que défendre son bon droit dans ses différends avec l'archevêque de Bordeaux, « *créature à tout faire* » de Richelieu, écrira, par la suite, Saint-Simon (36).

Le soutien qu'il apporte à la cause du maréchal de Berwick ne donne apparemment pas les résultats que Saint-Simon escomptait (37). Néanmoins, on peut remarquer qu'il a sans doute acquis, peu après sa parution, en 1730, la nouvelle édition de *L'Histoire de la Vie du duc d'Épernon*. Son format est plus maniable et plus facilement transportable que l'encombrant in-folio original, pendant les allées et venues entre La Ferté-Vidame et Paris. Quoi qu'il en soit, le maniement de cet ouvrage est très certainement lié à la rédaction de la notice « Épernon » dans les *Notes sur les duchés et pairies éteints*. Il est même possible que Saint-Simon ait eu en tête la première phrase de la préface de Girard en commençant son propre texte. Le secrétaire-biographe d'Épernon écrit : « *Je ne doute point que ceux qui ne trouveront à la tête de ce Livre, que le simple titre de la Vie du Duc d'Espèrnon, n'en demeurent surpris, & qu'ils ne me blâment d'avoir employé pour le récit d'une seule Vie, toute l'étendue de ces Volumes. Mais s'ils considèrent que cette même Vie a duré près d'un siècle, & qu'elle a toujours été également occupée dans les principales & les plus remarquables occasions de son temps...* » et Saint-Simon avance : « *Sa Vie qui peut composer seule plusieurs justes volumes est un égal et continuel prodige de fortune et de vertu, de valeur intrépide et d'une habileté judicieuse qui ne tint rien de la fausseté ni de la bassesse...* » (38). Épernon a tout pour devenir un héros saint-simonien et le duc ne cache pas la fascination qu'il lui inspire et l'attrait qu'il lui trouve.

Saint-Simon consacre, ainsi, un long chapitre aux Épernon (121 pages), beaucoup plus long comparativement que ceux où il traite d'aussi grands noms que celui des Guises (71 pages) et surtout des Montmorency (57 pages seulement) (39). Bien sûr, parmi tous les membres de la famille, c'est le duc d'Épernon qui a droit à la notice la plus diserte. Et dans son meilleur style, Saint-Simon brosse le splendide portrait d'un homme qui a su rester « *grand et lui-même jusqu'à la fin* » (40). C'est la formule-clé de son admiration : « *On gémit* » écrit Saint-Simon dès le début de ses propos, « *sous le poids de tant d'honneur et de gloire dont la riche et vaste matière se trouve resserré dans les étroites bornes de ces courtes notes, sans pouvoir même rien citer, tant l'abondance est infinie. Il faut se contenter de s'écrier sur une telle vertu qui se peut dire avec justesse épouvantable et prodigieuse* » (41). Mais ce cri d'enthousiasme, Saint-Simon le module bel et bien.

* * *

Il souligne d'abord que le Gascon dont la « *naissance est nulle* » sait faire bon usage de sa fortune, après être « *devenu fort à coup favori, et non pas mignon d'Henry III* » (42). Pour Épernon, la faveur n'est point synonyme de bassesse. De toute évidence, il précède, dans cette voie, le père du mémorialiste (43). Cette exceptionnelle réussite leur vaut de solides rancunes et une certaine marginalité. Ainsi le duc d'Épernon est la cible de la vindicte de la Ligue manipulée par le clan pernicieux des Guises-Lorraine : « *Par sa droiture, sa fermeté, son invincible attachement à l'Etat et à son Roy, par ses veues, ses découvertes, son courage, ses ressources, en butte aux favoris, à tout le formidable parti de la Ligue, aux ministres vendus à la Maison de Lorraine, abboyé par le dechaisnement public dont les ressorts immenses de la Ligue dispoient à son gré...* » (44). De même le cauteleux ministre pro-ligueur Villeroy, instrument des Jésuites au temps d'Henri III (45), et le malfaisant cardinal-ministre Richelieu, au temps de Louis XIII, machinent contre lui.

Leur sournoiserie fait contraste avec le panache et la générosité dont le duc d'Épernon fait preuve : « *Jamais moyens si lasches, si estranges, si indignes, et jamais M. d'Espèrnon si à luy mesme, si grand, si magnanime* ». La « *grandeur héroïque* » est sa dimension. Saint-Simon le montre, donc : « *Fier, audacieux, juste, austère, libéral, magnifique, toujours libre, toujours maître de ses emplois, toujours roi dans sa famille, toujours redouté jusqu'à sa mort de tout ce qu'il y avait de plus puissant et de plus haut, malgré son dépouillement et son extrême vieillesse ; toujours droit, toujours profond, toujours le même, toujours grand* » (46). C'est tout particulièrement vrai, lors du guet-apens d'Angoulême, en août 1588. Le duc d'Épernon fut alors assailli par des partisans des Guises, secrètement encouragés par Villeroy et conduits, notamment, par le maire Normand de Puygrelier. Il sauva de justesse sa vie en se défendant l'épée au poing, épaulé par quelques compagnons et serviteurs. Aussi fut-il bientôt séquestré dans le château où il séjournait et contraint, trois jours durant, à un véritable siège (47). Saint-Simon a certainement lu le récit de cet exploit dans le livre de Girard, mais peut-être aussi dans Brantôme dont il possède les *Mémoires* (48). L'auteur de la *Vie des hommes illustres et grands capitaines*, explique

comment Épernon, Colonel général de l'infanterie, « *demeura deux jours et deux nuits dans le château assiégé, tellement que luy et les siens n'avoient de l'eau pour boire, si bien qu'aucuns des siens, comme je leur ay ouï dire, furent contraints de boire leur pissat, et tous s'en alloient mourir de soif... sans que les assiegeans se mirent à capituler...* » (49). Saint-Simon se montre plus avare de détails mais il embellit encore la prouesse d'Épernon qui « *soutint plus de soixante heures l'effort continuel de plusieurs centaines d'assaillants, sans loisir de prendre un seul instant haleine et prest à expirer de lassitude luy et les siens* » (50). Il souligne, suivant Girard mais en exagérant un peu, que le duc a été attaqué, alors que son entourage était restreint, à cause de la messe dominicale, à laquelle il s'apprêtait à se rendre. En fait, le secrétaire-biographe d'Épernon évoque simplement l'office de la Saint Laurent et Épernon prenait plus de risque, à Angoulême, en menant ses chevaux préférés au manège, hors les murs, qu'en allant à l'église (51).

Mais il y a aussi, parmi les hauts faits d'Épernon, pour ravir le duc de Saint-Simon, la romanesque évasion nocturne de la reine-mère Marie de Médicis, le 21 février 1619. L'opulente souveraine descendit, tant bien que mal, par une échelle, le long des murs du château de Blois. Épernon après avoir traversé, dans le plus grand secret, une grande partie du royaume, l'attendait non loin de là, pour la conduire, à l'abri, dans son gouvernement d'Angoulême, loin de la surveillance de Louis XIII. Guez de Balzac parle du « *voyage d'Amadis* » pour évoquer cet épisode mémorable de la vie de son parrain et premier protecteur (52). « *Rien peut estre n'est plus haut, plus grand, plus généreux et en même temps plus curieux que tout ce qui se passa en cette négociation qui fut si secrète et tous les préparatifs si habilement déguisés, si profondément amenés ; et tout exécuté avec tant d'ordre, de silence, de justesse...* » commente, à son tour, Saint Simon (53).

Capitaine valeureux, le duc d'Épernon est, au moins autant, un courtisan selon les vœux de Saint-Simon : ni calculateur, ni obséquieux mais franc et loyal. Il se plaît ainsi à rappeler que le Gascon, sans considération pour ses intérêts immédiats, n'hésita pas à s'éloigner du nouveau roi Henri IV, pour aller rendre ses derniers devoirs à son bienfaiteur. Il fut, explique Saint-Simon « *le seul qui eut le courage et la reconnaissance de quitter tout pour conduire luy mesme le corps d'Henri III en respect et en seureté à Compiègne* » (54). Sur ce point, il n'est plus question d'embellissement de la réalité mais, bel et bien, d'une flagrante inexactitude. Épernon, peu après l'assassinat d'Henri III, quitta effectivement le camp d'Henri IV à Saint-Cloud, mais il obéissait à des motifs beaucoup moins nobles que ceux qu'avance Saint-Simon. D'abord, en partant avec ses fidèles et ses clients, il privait l'armée royale d'une bonne partie de ses effectifs et il affaiblissait ainsi dangereusement le potentiel du Béarnais. Ensuite, sans doute peu convaincu des chances de ce dernier à imposer son autorité dans le royaume, il cherchait à prendre ses distances pour mieux attendre l'issue de l'épreuve de force. Certes, Saint-Simon ne disposait pas des péchés diplomatiques (anglaises, tout particulièrement) qui permettent d'établir ces faits. Néanmoins, il a dans sa bibliothèque, d'après l'inventaire après décès, le *Journal* de Pierre de L'Estoile et l'*Histoire de la Mère et du Fils* de François-Eudes Mézeray qui nuancent et même dénie les bonnes intentions d'Épernon à ce moment (55). Dispose-t-il de ces ouvrages lorsqu'il rédige les *Notes sur les duchés-pairies*, les a-t-il lus ? Quoi qu'il en soit, pour la rédaction du « chapitre XIII : Épernon » de ces *Notes*, il reste, de toute évidence, très étroitement tributaire des dires de Girard.

Il y puise d'ailleurs les deux autres grandes illustrations de son apologie d'Épernon. En effet, il reprend l'anecdote que rapporte le secrétaire-biographe du duc, pour l'année 1604. Le Gascon se plaint à Henri IV de manquer de moyens pour assumer ses responsabilités militaires dans l'Ouest. Comme le roi se défend en lui faisant des protestations d'amitié, hardiment, Épernon lui réplique que l'amitié ne s'obtient que par l'amitié. Or loin de désapprouver cette audace, le « bon roi » fait raison au bien-fondé des récriminations du duc et rend hommage à son refus de la flagornerie (56). C'est aussi dans l'œuvre de Girard que Saint-Simon trouve le trait qui conclut, en point d'orgue, ses considérations sur Épernon. Ce dernier réduit, par Richelieu, à l'impuissance et à la relégation, à la fin de sa vie, reste indomptable pourtant. Il refuse de lui céder dans les derniers retranchements de sa gloire. Ayant dépêché le comte de Maillé pour porter une lettre au cardinal-ministre, Épernon le fait rattraper par un courrier, pour changer la formule finale et ôter la mention attendue, mais insupportable à son honneur, de « très obéissant serviteur » (57).

De par l'influence plausible de la lecture assidue de Girard, Saint-Simon en vient à exalter certains des faits et gestes d'Épernon, mais il est aussi conduit à occulter des épisodes peu glorieux de sa vie. Il omet ainsi d'évoquer la trahison d'Épernon en 1595. Ce dernier est alors en proie aux pires difficultés dans son gouvernement de Provence qu'il soustrait, de fait, à l'autorité d'Henri IV, à l'exemple des grands ligueurs, comme le duc de Mayenne en Bourgogne, ou le duc de Mercœur en Bretagne. Aux abois, en échange de la promesse de subsides, de renforts et de livraison d'armes et de munitions, il s'engage par deux fois, traités signés de sa main à l'appui, à livrer aux Espagnols les principales places provençales. Mais ni l'une, ni l'autre des parties contractantes ne prend au sérieux un accord, destiné, en réalité, à monnayer plus chèrement le ralliement d'Épernon à Henri IV. Or Girard ne dit rien de cet épisode embarrassant de la carrière d'un maître et bienfaiteur qu'il admire profondément (58). De façon analogue, la discrétion du secrétaire-biographe quant à la participation d'Épernon à la conspiration de Biron (et son rôle douteux, ultérieurement, dans toutes les conspirations du règne de Louis XIII) pourrait expliquer

pourquoi Saint-Simon n'en parle point. Mais comment ne pas remarquer, alors, qu'il oublie ce qu'il a pu lire dans les écrits de Sully (59) ? Enfin, toujours fidèle au discours partial de Girard, Saint-Simon veille à écarter les graves soupçons qui pèsent sur le duc d'Épernon, et sa participation à l'organisation de l'assassinat d'Henri IV. Il explique que Marie de Médicis, sa présumée complice dans cette conspiration, dut déployer des trésors d'ingéniosité fin 1618 pour se rapprocher du duc d'Épernon et le convaincre de l'aider à s'évader du château de Blois : « elle l'avoit offensé » écrit Saint-Simon « ce qui prouve bien fortement qu'il n'eut jamais de part au crime de la mort d'Henri IV » (60). Or si l'emprise de Girard est sensible dans ces propos, cette dernière remarque témoigne tout autant d'une exacte connaissance de l'état des rumeurs et des spéculations sur l'assassinat de 1610. Entre autres sources, le *Journal* de L'Estoile, a certainement, sur ce point, complété l'information de Saint-Simon (61).

En somme, Saint-Simon même lorsqu'il suit de près Girard, ne lui abandonne pas complètement sa plume. Il n'abdique point sa faculté de juger. C'est peut-être là, un autre effet de la lecture de Bassompierre. Ce dernier a des mots très durs contre les élucubrations et les contre-vérités dont Scipion Dupleix parsème son *Histoire de France*, pour flatter les puissants du moment (62). Or Épernon est de ceux qui bénéficient de cette absence de scrupules historiques (63). Saint-Simon a-t-il lu le gascon Dupleix qui compte parmi les protégés du duc d'Épernon ? Sait-il qu'avant que Girard ne se mette à l'ouvrage, l'historien véreux avait soumis au duc de La Valette le projet d'une biographie hyperbolique (jamais réalisée) de son père (64) ? En tout état de cause, si on peut le surprendre à idéaliser, quelque peu, Épernon il ne va pas jusqu'à l'idôlatrer. Des réticences, clairement argumentées, le retiennent. Par la suite, elles l'empêchent de s'étendre trop avant à propos d'Épernon dans les *Mémoires*. Elles sont doublées par d'autres réticences implicites, tues, mais probablement déterminantes, pour écarter définitivement Épernon d'une place de choix dans le grand œuvre de Saint-Simon. C'est à certains de ses ressorts qu'il convient, peut-être, en dernier lieu, de soumettre le Gascon.

* * *

Saint-Simon trouve d'abord l'œuvre de la Providence dans la prodigieuse tragédie qu'est la vie d'Épernon : « Cent fois plus grand, plus glorieux, plus désespérant ses ennemis et tout le pouvoir du premier ministre, du sein de l'impuissance et de l'abandon, lui dans l'exil, suspendu de toutes ses charges, dans la décrépitude, dans l'entière solitude, enveloppé de sa seule vertu, qu'il ne le fut jamais dans sa puissance et ses plus éblouissantes prospérités » (65). Les chagrins accablent le vieux duc d'Épernon à la fin de ses jours. A la disgrâce s'ajoutent les deuils. A quelques mois de distance, en 1639, son fils aîné, Henri, duc de Candale (1591-1639) et le cadet, Louis, cardinal de La Valette, trépassent aux armées. Et Épernon meurt sans revoir, son dernier fils, son préféré, Bernard, réfugié en Angleterre, pour échapper à la sentence de mort prononcée contre lui après Fontarabie. Mais la malédiction, après la mort du duc, continue à frapper sa descendance. Sa race ne s'étend pas au-delà de la troisième génération, puisque son petit-fils Louis-Charles-Gaston, duc de Candale est tué, en 1658, dans la fleur de l'âge ; tandis que la dernière de son sang, Anne-Louise-Christine prend le voile au Carmel (66). Bref, avance Saint-Simon : « ... il semble que le peu de durée de sa race fut un chastiment de Dieu d'une tache... la seule grande qui ne se puisse couvrir, qui puisse lui estre reprochée... » (67). Dieu punit donc Épernon pour un scandale majeur d'ordre privé : il a exhérédié sa belle-sœur, Françoise, dite Madame de Candale. Surtout il l'a forcée, contre son gré, à prendre le voile pour mettre la main sur ses droits au gras patrimoine des Foix-Candale. La victime finit, au bout de longues années d'efforts, par intenter et gagner un procès pour être relevée de ses vœux. Elle se convertit alors au calvinisme, mais elle ne récupéra jamais sa fortune et finit seule et pauvre, avec pour maigre consolation posthume de figurer dans *La France Protestante* des frères Haag (68).

Mais Saint-Simon a sa propre part au châtement d'Épernon. Il passe peut-être sous silence des faits gênants de la carrière du duc, mais sans qu'on puisse réellement établir s'il agit volontairement ou involontairement. En revanche, sciemment, Saint-Simon se tait sur des faits valorisants. Il prive Épernon d'éloges plausibles et des honneurs de la mémoire. En effet, même dans le cadre, très favorable dans l'ensemble, de la constitution du dossier Épernon dans les *Notes sur les Duchés-pairies*, il ne revient pas sur la retentissante affaire du Vair. Au moment de l'offerte à l'office de Pâques, à Saint-Germain l'Auxerrois, en 1618, Épernon refuse de céder le pas au garde des Sceaux, Guillaume du Vair, au nom de la préséance que lui avait accordée Henri III (69). Or il parlait, pourtant, en termes prometteurs, de ces faits, dans ses tout premiers brouillons. Saint-Simon y présentait Épernon comme une manière de bouc émissaire ou de victime expiatoire, pour l'ordre tout entier des ducs et pairs : « Certainement, l'outrecuidance du sieur du Vair ne fut tolérée que parce qu'elle regarda personnellement M. d'Épernon, à qui on voulut faire recevoir un affront, mais que nous reçûmes tous avec lui, et les nôtres à jamais s'il n'y est convenablement remédié... » (70). On pouvait s'attendre à ce que le duc d'Épernon devienne, dans un développement plus achevé des idées de Saint-Simon, un champion de ses convictions ou du moins un porte-parole. Or le mémorialiste, le moment venu, se dérobe et préfère, on l'a vu, donner la part belle aux vaines prétentions du marquis de Rouillac, le « faux » duc d'Épernon (71). En somme, durant les quatre décennies ou à peu près, qui séparent les premières esquisses de la

rédaction effective des *Mémoires*, Saint-Simon s'est ravisé sur le compte d'Épernon. Pour interpréter le rabaissement dont il est l'objet, il convient, sans doute, de prendre en considération une série d'éléments, sur lesquels Saint-Simon insiste peu, mais qui sont, pourtant, lourds de conséquences.

Il s'agit, tout d'abord de « l'affaire du chapeau » sur laquelle le mémorialiste revient à plusieurs reprises. Par un concours de circonstances, Épernon se trouve à la promenade à Montceaux, avec quelques courtisans, auprès d'Henri IV et de l'ambassadeur d'Espagne. Le roi est offusqué de voir ce dernier se couvrir devant lui, selon l'usage espagnol. Et pour ne pas perdre la face, Henri IV ordonne aux Français qui se trouvent là (le prince de Condé, le duc de Mayenne et le duc d'Épernon) de mettre, à leur tour, le chapeau (72). Cet incident crée des précédents durables dont témoigne encore, au temps de Louis XIV, la cérémonie protocolaire de conduite des ambassadeurs étrangers. Surtout, et Saint-Simon le dénonce avec force, la parentèle et les descendants des grands, présents à Montceaux, en usent, de façon extravagante, pour revendiquer les droits et le rang absurde de « princes étrangers » à la cour (73). Ainsi Épernon se trouve-t-il mêlé à l'institution d'une série de passe-droits préjudiciables au bon ordre, non seulement de la cour, mais aussi du royaume. En effet, vieillissant mais capable de passer, comme Henri IV, des nuits entières au jeu de cartes, il se voit aussi octroyer, par ce même roi, le privilège du carrosse ; c'est-à-dire qu'à l'égal des seuls princes du sang jusqu'alors, il peut désormais entrer avec son équipage dans la cour du Louvre. Privilège bientôt revendiqué et étendu à d'autres au point de perdre toute signification (74). Mais, dans ces affaires, Épernon joue, en fait, du hasard et du caprice du souverain. On ne saurait lui en faire longtemps grief, si sa conduite et ses choix n'en faisaient le complice conscient et consentant d'une politique malsaine et de la perversion des valeurs les plus fondamentales, pour Saint-Simon.

Car Épernon, en dépit de toute sa finesse, s'est néanmoins laissé griser, par sa réussite et son exceptionnelle ascension, passant de la gentilhommerie gasconne au premier rang des ducs et pairs, immédiatement après les Princes du sang selon la volonté d'Henri III (75) : « *Tant de grandeur entée sur tant d'obscurité fut un contraste qui se fit sentir trop vivement au favori...* » (76). De cette manière, Saint-Simon, dénonce les travers d'Épernon bien moins cruellement que ne le fait Tallemant des Réaux. Dans ses *Historiettes*, ce dernier se gausse sans pitié de l'attention maniaque d'Épernon aux marques de respect et de révérence dues à ce qu'il estime être son haut rang : réclamant, par exemple, à tort et à travers, d'être appelé « *Monseigneur* » (77). Saint-Simon, à propos d'Épernon, ne donne pas dans la raillerie, mais il prononce, au fond, contre lui, un réquisitoire infiniment plus grave. Il lui faut, en effet, évoquer le rôle joué par le duc dans les heures qui suivirent l'assassinat d'Henri IV, au moment de la proclamation de la régence de Marie de Médicis. Son arrivée, botté et armé dans la salle des séances, convainquit les magistrats de prendre promptement décision, pour assurer l'ordre et la paix civile (78). Mais cette intervention inaugura et justifiait à long terme une grande partie des revendications indues du parlement à régir le gouvernement du royaume, selon l'opinion de Saint-Simon (79). Pour cette raison, le duc d'Épernon est indéfendable d'autant plus qu'il accepte par ailleurs, comme un honneur, d'accueillir dans sa maison une bâtarde d'Henri IV. Son fils préféré, Bernard, duc de La Valette, épouse, en effet, en décembre 1622, Gabrielle-Angélique de Verneuil, fille légitimée du Béarnais et d'Henriette d'Entraques. Épernon cautionne ainsi, une nouvelle fois, un précédent fâcheux à l'élévation des bâtards royaux (80).

On peut raisonnablement estimer que c'est en réunissant, puis en rédigeant ces pages de *Notes sur les duchés-pairies*, que Saint-Simon a vraiment étudié et pensé le duc d'Épernon et sa place dans l'Histoire. On se plaît à l'imaginer levant la plume et méditant sur ce personnage les yeux posés sur le portrait de Louis XIII qui ne quittait pas son cabinet de travail. Mais ce travail de réflexion, ces moments de rêverie n'ont pas laissé de traces. Tout au plus, peut-on avancer que la vie et la carrière du premier duc d'Épernon posaient à Saint-Simon des questions profondes et des problèmes subtils et qu'il ne cessait peut-être pas tout à fait de s'interroger à son sujet, au-delà de ses *Mémoires*, puisqu'il revient, certes brièvement, mais qu'il revient tout de même sur le duc et les siens dans le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* (81).

* * *

Il y a un contraste frappant entre les jugements sommaires portés, par la plupart des historiens du XIX^e et du début du XX^e siècle, sur le duc d'Épernon et les textes, peut-être distanciés, mais tout en nuances, de Saint-Simon à son propos. Bien sûr, il ne se laisse pas prendre au piège de la légende du parfait cadet de Gascogne, soigneusement cultivée par Épernon, de son vivant même, et entretenue par Girard. Mais, par ailleurs, à l'encontre de ses successeurs en Histoire, il ne se laisse enfermer ni dans la condamnation d'un favori cupide, arriviste et foncièrement nuisible à l'État et au bien public, ni dans la célébration d'un « surhomme » vaguement nietzschéen (82). La qualité et la complexité de ses vues tiennent probablement à ce que la méthode saint-simonienne s'applique à un sujet de choix. L'étrange silence qui en résulte n'est pas un vide, il participe du recueillement qui suit la musique et la prolonge absolument.

Dans ce que dit et retient Saint-Simon du duc d'Épernon, il y a, en somme, un exemple de rigueur, un travail sur soi autant que sur le motif : la passion contenue et davantage encore. C'est

une certaine manière d'écrire l'histoire comme un exercice spirituel : le mémorialiste consent peut-être à se laisser séduire mais il ne saurait accepter d'être captivé. Il s'efface, il se mortifie et pourtant il ne cesse d'être là. Le duc d'Épernon, c'est, au fond, et l'Histoire et sa défaite.

Véronique LARCADE

NOTES

- (1) Armand Baschet, *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits d'après des documents authentiques et entièrement inédits*, Plon, 1874, p. 129.
- (2) *Catalogue des livres de feu Monsieur le duc de St-Simon...*, BNF, Delta 3505, p. 65, n° 707 et n° 708.
- (3) Saint-Simon, *Mémoires*, pub. par Arhtur de Boislisle, coll. des Grands Écrivains de la France, Hachette, t. II, note p. 92.
- (4) Cité par Hélène Himelfarb, « Culture historique et création littéraire, Saint-Simon lecteur d'Histoire et de Mémoires, xviii siècle », *Mémoires et création littéraire*, 1971, n° 94-95, p. 119 et p. 121. Je fais mien, aussi, avec une humilité redoublée, ce qu'elle écrit au début de cet article.
- (5) Saint-Simon, *op. cit.*, t. I, p. 487-488 - Himelfarb, *op. cit.*, p. 123.
- (6) Bassompierre, *Mémoires*, éd. Chantérac, S.H.F., 4 vol., t. I, p. 325.
- (7) Bassompierre, *op. cit.*, t. I, p. 217 et t. II, p. 207.
- (8) Bassompierre, *id.*, t. II, p. 283.
- (9) *Ibid.*, t. II, p. 134-137 et p. 223.
- (10) *Ibid.*, t. IV, p. 130-134.
- (11) *Ibid.*, t. IV, p. 63-65.
- (12) *Ibid.*, t. IV, p. 261 et p. 284.
- (13) Himelfarb, *id.*, p. 122.
- (14) *Écrits inédits de St-Simon*, éd. Faugère, t. V, Hachette, 1883, p. 351.
- (15) Pierre de L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri IV (1589-1600)*, éd. Louis-Raymond Lefèvre, Gallimard, 1948, t. I, p. 540-542.
- (16) Sully, *Mémoires*, éd. L.-R., Gallimard, 1942, p. 331-333.
- (17) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Gonzague Truc, t. I, p. 16. — *Grimoires de Saint-Simon : nouveaux inédits*, éd. Y. Coirault, Klincksieck, 1975, p. 197.
- (18) Guillaume Girard, *La vie du duc d'Épernon*, Amsterdam, Janssons Van Waesberge, 4 vol., 1736, t. IV, p. 442. — Marie-Claude Canova-Green, *Le héros et le solitaire ou les deux figures de la magnanimité dans l'Histoire de la vie du duc d'Espéron*, L'Histoire au xvii^e siècle, Littératures Classiques, 30, 1997, p. 197-207.
- (19) Saint-Simon, *op. cit.*, t. I, p. 83.
- (20) Bassompierre, *op. cit.*, t. II, p. 208.
- (21) C'est Y. M. Bercé qui a attiré mon attention sur le rôle de Fortin de La Hoguette auprès du premier duc de Saint-Simon. Philippe Fortin de La Hoguette. *Lettres inédites*, éd. Tamizey de Larroque, La Rochelle, 1888, p. 7. — Saint-Simon, *op. cit.*, t. I, p. 58.
- (22) Giuliano Ferretti, *Un « soldat philosophe » Philippe Fortin de La Hoguette*, E.C.I.G., 1988, p. 129-130. — Fortin de La Hoguette, *op. cit.*, p. 196.
- (23) Charles Braquehay, *Documents pour servir à l'histoire des arts en Guyenne : vol. 1 Les artistes du duc d'Épernon*, Bordeaux, Féret, 1897.
- (24) Fortin de La Hoguette, *op. cit.*, p. 7 — Le récit de cette conspiration et de cet épisode se trouve dans les *Mémoires* de Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, éd. Petitot, p. 205. Il est reproduit intégralement dans Levassor, *Histoire de Louis XIII*, Amsterdam, 1757, t. V, p. 238 (ouvrage évoqué plus haut par Saint-Simon lui-même).
- (25) Jean-Marie Constant, *Les Conjurateurs*, Hachette, 1987, p. 130-131.
- (26) Fortin de La Hoguette, *op. cit.*, p. 181, p. 183-186, p. 187.
- (27) Ferretti, *op. cit.*, p. 131.
- (28) BNF Mss, Dupuy 573, f°108-109 : *Lettre du premier duc de Saint-Simon au cardinal de La Valette*, Argenteuil 16 VIII 1635. — Johel Cotura, « Correspondance de Claude de Saint-Simon », *Cahiers St-Simon*, n° 25, 1987, p. 3-81.
- (29) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. G. Truc, Gallimard La Pléiade, t. I, p. 60.
- (30) *Grimoires...*, *op. cit.*, p. 232.
- (31) Saint-Simon, *op. cit.*, t. I, p. 64.
- (32) Véronique Larcade, « L'affaire de Fontarabie (1638-1639) : l'exploitation politique d'une défaite », *La défaite. Mélanges offerts à Annie Rey-Goldzeiguer*, Presses Universitaires de Reims, 1994. — Saint-Simon, *op. cit.*, t. I, p. 83. — La Rochefoucauld, *Mémoires*, Paris, Renouard, 1817, p. 124, 125, 129, 131.
- (33) Christian Jouhaud, « L'action politique au temps de Richelieu », *Annales E.S.C.*, n° 5, septembre-octobre 1986, p. 1017-39. — *Grimoires de Saint-Simon : nouveaux inédits*, éd. Coirault, Klincksieck, 1975, p. 231-233. — *Écrits inéd.*, *op. cit.*, p. 272-273.

- (34) B.N.F., Mss, NAF 9725 (coll. Lancelot n° 94) : *Préséance entre M. le Maréchal duc de Berwick et M. l'archevêque de Bordeaux 1720* (20 pièces).
- (35) *Id.*
- (36) *Id.* — *Écrits inéd. op. cit.*, p. 291. — Yves Coirault, « En passant par la Guyenne : Saint-Simon et les maréchaux de Montrevel et de Berwick (fragments inédits) », *Cahiers St-Simon*, n° 2, 1976, p. 51-57.
- (37) Yves Coirault, « Cérémonial et comédie politique d'une lettre inédite du duc de Saint-Simon », *Revue des sciences humaines*, 1964, p. 572-580.
- (38) Guillaume Girard, *op. cit.*, t. I, préface. — Dirk Van der Cruysse, « La bibliothèque du duc de Saint-Simon », *XVII^e siècle*, 1971, n° 94-95, p. 153-166. C'est probablement une des explications de la présence dans la bibliothèque de Saint-Simon de deux exemplaires des *Mémoires* de Sully, *Catalogue...*, *op. cit.*, nos 719 et 720, p. 66.
- (39) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 270-391 ; p. 122-179 et p. 44-115.
- (40) *Id.*, p. 294.
- (41) *Id.*, p. 274.
- (42) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 274 et p. 270.
- (43) Saint-Simon, *op. cit.*, t. I, p. 57.
- (44) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 280.
- (45) *Id.*, p. 281-282.
- (46) Coirault, *Écrits inéd., op. cit.*, p. 270 et p. 292.
- (47) Sur le guet-apens d'Angoulême : Girard, *Mém. de Villeroy, d'Aubigné, Mézeray, de Thou, L'Estoile ; Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Davila, Duplex dans *Histoire de Henri III*.
- (48) *Catalogue...*, *op. cit.*, n° 699, p. 64.
- (49) Brantôme, *Vie des hommes illustres*, t. IV, Sambix, Leyde, 1666, p. 320.
- (50) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 281.
- (51) Girard, *op. cit.*, t. I, p. 239.
- (52) Jean-Louis Guez de Balzac, *Les Entretiens*, éd. B. Beugnot, Didier, Paris, 1972, t. I, p. 196. — Saint-Simon se trompe de date et parle du 17 fév. 1619.
- (53) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 290.
- (54) *Id.*, p. 282.
- (55) Sur la défection d'Épernon à Saint-Cloud : *Catalogue...*, *op. cit.*, L'Estoile n° 714 et 715, p. 65 et Mezeray n° 748, p. 68.
- (56) Girard, *op. cit.*, t. II, p. 284-287.
- (57) *Id.*, t. IV, p. 477. Christophe Blanquie, « Entre courtoisie et révolte », *Histoire, Économie et Société*, 1995/3, p. 427-443.
- (58) Archives des Affaires Étrangères, Mémoires et documents, Espagne, 237, p. 252, p. 255, p. 288, p. 290.
- (59) Voir note (18).
- (60) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 290.
- (61) L'Estoile, *Journal pour le règne de Henri IV et le début du règne de Louis XIII.*, éd André Martin, t. III, p. 69 et p. 85-86.
- (62) Malina Stefanovska, *Saint-Simon, un historien dans les marges*, Champion, Paris, 1998, p. 57-58.
- (63) Scipion Duplex, *Continuation de l'Histoire de Louis le Juste*, 1642, p. 343.
- (64) Scipion Duplex, *Avant-propos sur la vie de très-illustre seigneur, Messire Jean-Louis... duc d'Espèron*, B.N.F., Mss, NAF 22365, f° 101-106.
- (65) Yves Coirault, *Mémoires II*, Folio 1994, p. 391.
- (66) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 296-298.
- (67) *Id.*, p. 272.
- (68) *Id.*, p. 277-78.
- (69) Récit de l'affaire dans *Mém. de Fontenay-Mareuil, de Brienne, de Bassompierre et Journal d'Arnauld d'Andilly*.
- (70) Saint-Simon, *Brouillons des projets sur lesquels il faudrait travailler petit à petit...*, p. 32 et *Mémoire sur les prétentions du Chancelier de France à l'égard des ducs et pairs*, p. 492, dans *Traité politiques et autres écrits*, éd. Coirault, Gallimard, La Pléiade, 1996.
- (71) Voir note (4).
- (72) Saint-Simon, *Mémoires*, Boislisle édit., t. VI p. 423-424.
- (73) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 283.
- (74) Girard, *op. cit.*, t. II, p. 269. — *Écrits inéd., op. cit.*, p. 287.
- (75) B.N.F., Mss, NAF 1208, f° 128.
- (76) *Écrits inéd., op. cit.*, p. 272.
- (77) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Adam, Gallimard, La Pléiade, t. II, p. 597.
- (78) Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Boislisle, t. XXV, p. 253 et t. XXVII, p. 97. — *Écrits inéd., op. cit.*, p. 289.
- (79) Malina Stefanovska, *op. cit.*, p. 51-57.
- (80) *Id.*, p. 51-52. — Girard, *op. cit.*, t. III, p. 353-354.
- (81) Saint-Simon, *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, dans *Traité politiques et autres écrits*, éd. Y. Coirault, Gallimard, La Pléiade, 1996, p. 556, 1122, 1157.
- (82) M.-N. Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1842, notice Épernon. — Léo Mouton, *Un demi-roi*, Perrin, 1922, p. VIII.